

## Lettres aux patriotes d'Arras de Gracchus Babeuf...

Par **Boxcutter**, le **25/10/2008** à **13:42**

J'ai un commentaire de texte à faire sur des extraits des ces Lettres.

Voici le texte à commenter :

[quote:31e0v243]"L'un la désire bourgeoise et aristocratique ; l'autre entend l'avoir faite et qu'elle demeure toute populaire et démocratique. L'un veut la république d'un million qui fut toujours l'ennemi, le dominateur, l'exacteur, l'opresseur, la sangsue des vingt-quatre autres ; du million qui se délècte depuis des siècles dans l'oisiveté aux dépens de nos sueurs et de nos travaux ; l'autre parti veut la république pour ces vingt-quatre derniers millions qui en ont fondé les bases, les ont cimentés de leur sang, nourrissent, soutiennent, pourvoient la patrie de tous ses besoins, la défendent et meurent pour sa sûreté et sa gloire (...)

D'après cette Constitution, tous ceux qui n'ont point de propriétés territoriales, et tous ceux qui ne savent point écrire, c'est-à-dire la plus grande partie des Français, n'auront même plus le droit de voter dans les assemblées publiques. Les riches et les gens d'esprit seront seuls la nation.

D'après cette Constitution, vous n'avez pas un roi, vous en avez cinq, dont un change seulement tous les cinq ans. On nomme ce Quintemvirat le pouvoir exécutif. Ce n'est pas le Peuple qui le nomme, c'est le corps législatif. Chacun de ces Quintemvirs sera alternativement dictateur pendant trois mois.

Il aura l'administration suprême de toute la République, l'invention de toutes les lois, la direction de la force armée. Chaque Roi aura un costume tel qu'il n'en fût jamais, des gardes à sa suite, un palais national, et un traitement splendide (Ce sont les termes de l'acte constitutionnel). Ô sainte Egalité de 1793, où sont tes vestiges !

D'après cette Constitution, vous avez deux Chambres, la Chambre haute et la Chambre basse, la Chambre des Paris et la Chambre des Communes. Ce n'est plus le peuple qui sanctionne les lois ; c'est la Chambre haute qui a le veto. Autant valait le laisser à la Chambre de Louix XVI."[/quote:31e0v243]

Ca concerne donc la réaction thermidorienne et le Directoire, successeur du régime de Terreur.

Babeuf était un révolutionnaire, assez proche des Montagnards, et qui fût l'un des précurseurs du communisme.

Favorable à une égalité parfaite, à la collectivisation des terres, etc...

Donc dans cette extrait, que je comprends parfaitement, il évoque sa théorie sur les 2 catégories de personnes voulant la République. Ceux qui la veulent bourgeoise, et ceux qui la veulent populaire. Ensuite, il critique le système institué par la Constitution de l'an III.

J'ai un plan. Il ne me semble pas correct. J'aimerais vos avis, et si possible, des suggestions ou pistes.

Mon plan :

[quote:31e0v243]

I/ Conflits entre la bourgeoisie et le peuple

A. Désaccord idéologique sur le système Républicain

B. Idée nouvelle d'une lutte des classes

II/ Critique exacerbée de la nouvelle organisation des pouvoirs

A. Un pouvoir exécutif (Directoire) trop puissant

B. Un pouvoir législatif (les 2 Chambres) illégitime[/quote:31e0v243]

C'est noté, je tiens à faire un très bon travail. Merci pour votre aide. Bonne journée !

Par **Boxcutter**, le **26/10/2008** à **15:25**

Up !

Vous pouvez y aller, j'ai pas peur de la critique constructive ^^

Par **Katharina**, le **26/10/2008** à **16:53**

Ne t'inquiète pas ton post n'est pas oublié, c'est juste qu'à mon avis les personnes qui s'y

connaissent en histoire du droit ne sont pas encore passées 

Par **Boxcutter**, le **26/10/2008** à **17:42**

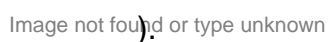
:)

Awkay, merci ! 

Par **doui**, le **27/10/2008** à **02:39**

Tu as certes compris le texte, mais pour moi ton plan fait pas assez commentaire, plutôt explication de texte. Et pour cause : tu n'as pas de problématique.

On ne te demande pas d'expliquer çp qu'a voulu dire l'auteur, mais ce que tu en penses en

tant qu' historien du droit (en herbe .

Et surtout pas de couper le texte en 2 ou 4 pour en faire tes parties/sous parties (bon j'avoue

:roll:

des fois ça marche Image not found or type unknown

Il me semble qu'il fait plusieurs références comparatives péjoratives à la monarchie et une référence méliorative à la Constitution de 1793 (qui comme par hasard a été rédigée par les Montagnards ... ). C'est pour ce genre de truc qu'on a besoin de l'historien du droit ...

Le thème central c'est quand même la critique de la Constitution de l'an III, comme tu le dis dans ton II. Je pense qu'il faut chercher ta problématique autour de ça (cette critique te semble t elle fondée, du point de vue du droit et de l'histoire ? Pouvait on vraiment se permettre une république démocratique à l'époque ?), et retravailler ton plan en conséquence. Le fond de ton I (le début du texte) aurait pu se mêler dans le II. Le fait qu'il oppose 2 système fait partie de la critique, c'est l'alternative qu'il propose (enfin il critique surtout le système, mais en filigrane ça veut dire ma théorie est mieux).

Par **camillec**, le **05/11/2008** à **15:34**

Mmmm j'ai le même commentaire à faire pour cette semaine.  
Tu as trouvé le bon plan comme par hasard?? lol

Par **milie90**, le **06/11/2008** à **17:52**

:)

camillec, tu ne serais pas en fac de droit à Strasbourg par hasard ? Image not found or type unknown

Par **camillec**, le **06/11/2008** à **18:02**

8)

oui, je suis à la fac de droit à strasbourg... Toi aussi? Image not found or type unknown

Par **milie90**, le **06/11/2008** à **18:51**

:lol:

oui oui, dans l'amphi A-F je suppose ? Image not found or type unknown

Par **camillec**, le **06/11/2008** à **18:54**

oui!!!!!! :))

Comment tu t'appel? Image not found or type unknown

Par **mia wallace**, le **06/11/2008** à **22:40**

quel est le plan de ce sujet par hasard????